

Compte rendu de séance

Séance du 25 Juin 2018

L'an 2018 et le 25 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, DEREPPER Maëlle, DUFEU DIARD Hélène, GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine, LEMERCIER Alexandra, SALMON Aurore, SOCKATH Monique, MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, BLOT Frédéric, BLOT Lionel, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELIN Philippe, CORBEL Jean-Yves, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, PASQUET Olivier, SABIN Mickaël

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : CRUBLET Marie-Christine à Mme DUFEU DIARD Hélène, HURIAU-FADIER Angélique à Mme BAYON Hélène, PORIEL Isabelle à Mme SALMON Aurore, M. DODARD Christophe à M. PASQUET Olivier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 23

Date de la convocation : 19/06/2018

Date d'affichage : 19/06/2018

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le : 27/06/2018

Et publication ou notification

Du : 27/06/2018

A été nommé(e) secrétaire : Mme DEREPPER Maëlle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2018-045	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 mai 2018
2018-046	Convention de mise à disposition des nouveaux locaux de la micro-crèche à l'association ADMR Les Colibris (ex Mini Pouss)
2018-047	Micro-crèche - Révision du plan de financement - Demande de fonds de concours partiel mandat 2014-2020.
2018-048	Budget principal - Décision modificative n°1
2018-049	Projet de "Lotissement des Forges" - Création et vote du budget annexe

2018-050	Tarifs de mise en vente des documents de la bibliothèque municipale.
2018-051	Tarifs de la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018/2019
2018-052	Tarifs de la garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2018/2019
2018-053	Tarifs de location du Centre Culturel - Complément à la grille tarifaire (tarif après-midi et soirée).
2018-054	Subventions aux associations - Proposition de subvention complémentaire au Bagad Dor Vras
2018-055	Proposition de subventions exceptionnelles à deux sportifs (Alexandre GUILLOU et Kévin DELPORTE).
2018-056	PA de la Froitière - Convention de gestion portant sur la répartition des charges d'entretien entre la commune et Vitré Communauté.
2018-057	Archives communales - Sollicitation du conseil départemental au titre de l'année 2018
2018-058	Espace Pierre de Coubertin - Modification du règlement intérieur.
2018-059	Acquisition foncière auprès des Cts BLANDEAU (Ecole JL Etienne, site Matisse) - Régularisation du dossier
2018-060	Modification du tableau des emplois non permanents - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier d'activité.
2018-061	Modification du tableau des emplois permanents (réorganisation du service périscolaire et création d'un emploi d'adjoint technique).
2018-062	Expérimentation de la médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique - Convention avec le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.
2018-063	Vitré Communauté - Adhésion au groupement de commandes portant sur les services de téléphonie fixe, mobile ou autre technologie à venir, internet et services connexes.

Réf : 2018-045 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 mai 2018

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 mai 2018.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 19 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-046 - Convention de mise à disposition des nouveaux locaux de la micro-crèche à l'association ADMR Les Colibris (ex Mini Pouss)

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **AUTORISE** Mr le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition des locaux de la micro-crèche avec l'association ADMR Les Colibris.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

Arrivée de Monsieur Serge LAMY

Réf : 2018-047 - Micro-crèche - Révision du plan de financement - Demande de fonds de concours partiel mandat 2014-2020.

<i>Nature des Dépenses</i>	<i>Montant € HT</i>	<i>Nature des ressources</i>	<i>Montant € HT</i>	<i>%</i>
Maîtrise d'œuvre	21 150	État – DETR (30 % des dépenses éligibles : maîtrise d'œuvre, études et marchés de travaux)	78 135	27.62
Etudes complémentaires (contrôle technique, SPS, Diagnostics amiante et plomb avant travaux)	6720	Fonds de concours -mandat 2014-2020 (sur enveloppe de 354 000 €)	70 000	24.76
Travaux (marchés)	233 000	Contrat de ruralité	50 000	17.66
Travaux extérieurs (régie) Clôtures, espaces verts, terrasse	16 500	Autofinancement Sur fonds propres	84 735	29.96
Achats, divers	2500			
Imprévus	3000			
TOTAL Dépenses	282 870	Total Ressources	282 870	100

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **SOLLICITE** auprès de Vitré Co une aide financière au titre du fonds de concours 2014-2020, pour un montant de 70 000 €.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-048 - Budget principal - Décision modificative n°1

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **ADMET** en créance éteinte la somme de 1 074.20 € au budget principal 2018

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget principal 2018

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-049 - Projet de "Lotissement des Forges" - Création et vote du budget annexe

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,**

- **CREE** le budget annexe « Lotissement des Forges »,
- **DECIDE** de l'assujettissement de ce budget annexe à la TVA (TVA sur marge),
- **APPROUVE** le projet de budget annexe 2018 tel que présenté en annexe.

Main levée (pour : 25 contre : 0 abstentions : 2)

Réf : 2018-050 - Tarifs de mise en vente des documents de la bibliothèque municipale.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la modification des tarifs de mise en vente des documents retirés du fonds de la bibliothèque municipale.

- **0,50 €** : livre jeunesse, livre de poche, revue
- **1 €** : livre au format intermédiaire, bande dessinée, lot de 5 revues, CD
- **2 €** : beau livre, grand format, DVD
- **5 €** : encyclopédie

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-051 - Tarifs de la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018/2019

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **Maintient** les tarifs de la restauration scolaire, applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/2019, comme suit :
 - 4.20 € pour les enfants d'Argentré du Plessis ou de la Classe d'Intégration Scolaire ;
 - 4.65 € pour les enfants non domiciliés sur Argentré du Plessis ;
 - 5.25 € pour les repas des adultes ;

- 2.17 € pour les enfants qui apportent leur repas en raison d'allergies alimentaires ou pour des raisons religieuses ;
- Majoration tarifaire forfaitaire applicable pour chaque repas servi sans avoir été réservé au préalable (repas enfant ou adulte) : 1 € (forfait).

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-052 - Tarifs de la garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2018/2019

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **VOTE** les nouveaux tarifs de la garderie périscolaire à compter du jour de la rentrée scolaire 2018/2019
- **MET EN PLACE** une pénalité pour les parents qui viennent chercher leurs enfants en retard (substantiels, répétés et après un 1^{er} avertissement).

Tarifs garderie périscolaire 2018/2019	Enfants d'Argentré	Autres communes
Garderie du matin : à partir de 7 h 30	2,53	2,78
Garderie du matin : à partir de 8 h 20	1,97	2.24
Garderie du soir : 16h30 à 17h45	2.53	2,78
Garderie du soir : 16h30 à 18h15	2,78	3.05
Garderie du soir : 16h30 à 18h30	2.89	3.15
Pénalité pour retard	10	10

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-053 - Tarifs de location du Centre Culturel - Complément à la grille tarifaire (tarif après-midi et soirée).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le tableau des tarifs de location du Centre culturel.

Associations, organismes publics et entreprises				
Formules de location	Asso locale, EPCI, CCAS, Ecole d'Argentré	Asso cantonales	Asso extérieures	Entreprises locales ou extérieures
Demi-journée	100 €	200 €	350 €	500 €
Journée	150 €	250 €	400 €	700 €
Soirée	150 €	250 €	400 €	600 €
Après-midi et soirée	200 €	300 €	450 €	650 €
Journée et soirée	300 €	400 €	650 €	1 200 €
Cuisine	100 €			
Tribunes	50 €	100 €	150 €	200 €
Technicien (son/lumière)	100 €	150 €	200 €	300 €
Saint Sylvestre <i>Du 31/12 à 12h au 01/01 à 19h</i>	800 €	900 €	1 000 €	1 500 €

Particuliers		
Formules de location	Locaux	Extérieurs
Demi-journée	100 €	150 €
Soirée <i>1/2 journée préparation offerte</i>	400 €	500 €
Forfait week-end <i>Vendredi midi au dimanche soir</i>	1 000 €	1 100 €
Cuisine	100 €	

Horaires des formules

Demi-journée : 8h à 13h ou 14h à 19h
 Journée : 8h à 19h
 Soirée : 17h à 3h
 Après-midi et soirée : 14h à 3h

Locations récurrentes		
Locataire	Formule	Tarif
Danse et Théâtre d'Argentré-du-Plessis	Forfait du mercredi au dimanche inclus	650 €
Bourse aux vêtements	Forfait du jeudi au lundi inclus	100 €
Club de forme Gym.V	Toute l'année pour les cours de zumba	400 €

Tarifs services liés à la location	
Location de verres	32€ les 100 verres <i>rendus lavés et essuyés</i>
Verre cassé	2,40 €
Table cassée ou fortement abîmée	300 €
Chaise cassée ou fortement abîmée	100 €
Caution	1 000 €
Arrhes	50% location de base

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-054 - Subventions aux associations - Proposition de subvention complémentaire au Bagad Dor Vras

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **FIXE** à 149.60 € le montant de la subvention complémentaire à verser au BAGAD DOR VRAS.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-055 - Proposition de subventions exceptionnelles à deux sportifs (Alexandre GUILLOU et Kévin DELPORTE).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,**

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 300 € à la JA ATHLETISME pour Alexandre GUILLOU
- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 200 € à HENNEBONT BMX pour Kevin DELPORTE

Main levée (pour : 25 contre : 0 abstentions : 2)

Réf : 2018-056 - PA de la Frotière - Convention de gestion portant sur la répartition des charges d'entretien entre la commune et Vitré Communauté.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **VALIDE** le rapport définitif de la CLECT du 28 septembre 2017 (joint en annexe) ;

- **VALIDE** les montants définitifs HT et TTC de l'attribution de compensation avec effet au 1^{er} janvier 2017 ;

- **APPROUVE** la convention-cadre avec Vitré Co, annexée aux présentes, confiant la gestion de l'entretien de la zone de la Frotière à la commune, approuve le contrat également annexé mettant en œuvre cette convention et autorise Mr le Maire à signer ces deux documents.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-057 - Archives communales - Sollicitation du conseil départemental au titre de l'année 2018

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** d'engager le classement des archives communales dans les conditions ci-dessus exposées et solliciter en conséquence le service des archives départementales pour l'affectation d'un archiviste (sur la base du recrutement d'un agent auxiliaire, au grade d'assistant principal de conservation du patrimoine, 2^{-ème} classe, 1^{er} échelon).

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-058 - Espace Pierre de Coubertin - Modification du règlement intérieur.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le règlement intérieur de l'Espace Pierre de Coubertin, avec effet au 01/07/2018.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 24 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-059 - Acquisition foncière auprès des Cts BLANDEAU (Ecole JL Etienne, site Matisse) - Régularisation du dossier

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **DONNE** tous pouvoirs à Maître ODY-AUDRAIN en vue de régulariser cette transaction foncière à l'amiable avec date d'entrée en jouissance à la date d'ouverture de chantier.

- Et **AUTORISE** Mr le Maire, ou en cas d'empêchement, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-060 - Modification du tableau des emplois non permanents - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier d'activité.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le nouveau tableau des emplois non permanents joint en annexe avec effet au 1^{er} juin 2018.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-061 - Modification du tableau des emplois permanents (réorganisation du service périscolaire et création d'un emploi d'adjoint technique).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le nouveau tableau des emplois permanents joint en annexe avec effet au 1^{er} septembre 2018.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018-062 - Expérimentation de la médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique - Convention avec le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation ;
- **APPROUVE** la convention d'expérimentation à conclure avec le CDG 35, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter *du 1^{er} avril 2018*, sous réserve d'une adhésion de la collectivité au principe de médiation préalable obligatoire, et sous condition d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux ;
- **AUTORISE** le Maire à signer cette convention qui sera transmis par le Centre de gestion d'Ille et Vilaine pour information au tribunal administratif de RENNES et à la Cour Administrative d'Appel de NANTES au plus tard le 31 août 2018 ; ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette expérimentation.

Main levée (pour : 21 contre : 1 abstentions : 5)

Réf : 2018-063 - Vitré Communauté - Adhésion au groupement de commandes

portant sur les services de téléphonie fixe, mobile ou autre technologie à venir, internet et services connexes.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées,
A l'unanimité des membres présents,**

- **AUTORISE** le maire à signer la convention de groupement de commande portant sur les services de téléphonie fixe, mobile ou autre technologie à venir, internet, et services connexes.

Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu :

Séance levée à : 22:00

En mairie, le 27/06/2018
Le Maire
Jean-Noël BEVIÈRE